

# ACTION URGENTE

## UN SYRIEN DÉTENU AU SECRET RISQUE LA TORTURE

**Le ressortissant syrien Husam Radhwan el Mari a été arrêté à l'aéroport international du Caire le 12 avril 2010. Depuis, il est détenu au secret et l'on ignore où il se trouve. Il serait détenu par le Service de renseignement de la sûreté de l'État (SSI). Les prisonniers détenus par le SSI risquent de subir des actes de torture, en particulier lorsqu'ils sont maintenus au secret et dans des lieux inconnus.**

Peu après son arrivée à l'aéroport du Caire, le 12 avril 2010 à 13 heures, Husam Radhwan el Mari a téléphoné à un proche pour lui annoncer qu'il était détenu par les services de la sûreté de l'État. L'appel a brusquement été interrompu et sa famille n'a aucune nouvelle de lui depuis. On ignore pourquoi cet homme a été interpellé.

Husam Radhwan el Mari arrivait du Yémen, où il vit avec sa femme et ses enfants. Bien que de nationalité syrienne, Husam Radhwan el Mari, qui a maintenant 33 ans, vit au Yémen depuis qu'il est enfant.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :**

- dites-vous préoccupé(e) par le fait qu'Husam Radhwan el Mari soit détenu au secret par les forces de sécurité égyptiennes depuis le 12 avril, dans un lieu inconnu et dans des conditions équivalant à une disparition forcée ;
- exhortez les autorités égyptiennes à révéler sans délai le lieu de détention Husam Radhwan el Mari et à lui permettre de consulter les avocats de son choix, de recevoir la visite de ses proches et de bénéficier des soins médicaux nécessaires ;
- exhortez-les à veiller à ce que cet homme ne soit ni torturé, ni victime d'autres formes de mauvais traitements ;
- appelez-les à le libérer immédiatement et sans condition, ou de l'inculper sans délai d'une infraction dûment reconnue par la loi et de le juger dans le cadre d'une procédure conforme aux normes internationales d'équité des procès.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 3 JUIN 2010 À :**

Ministre de l'Intérieur :

Habib Ibrahim El Adly  
Ministère de l'Intérieur.  
25 El Sheikh Rihan Street  
Bab al-Louk  
Le Caire, Égypte

**Fax : +20 22 796 0682**

**Courriel : [moi@idsc.gov.eg](mailto:moi@idsc.gov.eg)**

**Formule d'appel : *Your Excellency, /***

**Monsieur le ministre,**

Procureur général :

Abd El-Megeed Mahmoud  
Dar al-Qadha al-'Ali  
Ramses Street  
Le Caire, Égypte

**Fax : +20 22 577 4716**

**Formule d'appel : *Dear Counsellor, /***

**Monsieur le Procureur général,**

**Copies :**

Adjoint au ministre des Affaires étrangères, chargé des droits humains :

Wael Abu al-Magd  
Human Rights and International  
Humanitarian and Social Affairs  
Ministry of Foreign Affairs  
Corniche al-Nil  
Le Caire, Égypte

**Fax : +20 22 574 9713**

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Égypte dans votre pays.** Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## UN SYRIEN DÉTENU AU SECRET RISQUE LA TORTURE

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le cas d'Husam Radhwan el Mari relève d'une pratique bien établie des forces de sécurité qui consiste à arrêter des personnes et à les maintenir au secret pendant des semaines, durant lesquelles elles sont torturées ou soumises à d'autres formes de mauvais traitements. Un ressortissant français a été arrêté à l'aéroport international du Caire le 21 avril 2009 à son arrivée en Égypte ; il a été torturé lors de sa détention par le SSI, avant d'être expulsé vers la France le 22 juin 2009. Le ressortissant égyptien Mohammed Abdulwahab el Sayed a été arrêté le 22 juin 2009 alors qu'il revenait d'un voyage d'affaires aux Émirats arabes unis. En novembre 2009, les forces de sécurité égyptiennes ont arrêté le Russe Ibrahim Zaoutdinovitch Mankiev et l'ont placé en détention au secret. Amnesty International effectue un suivi de leur situation.

AU 93/10, MDE 12/019/2010, 22 avril 2010

